New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

Commission des droits de la personne

Message à l'occasion de la Journée des droits de la personne (99/12/09)

NB 1589

le 9 décembre 1999

AUX CHEFS DES NOUVELLES : Le message suivant est une collaboration spéciale de Constantin Passaris, président de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, à l'occasion de la Journée des droits de la personne, célébrée le 10 décembre 1999.

FREDERICTON (CNB) -- La Journée des droits de la personne, célébrée le 10 décembre, est une occasion spéciale de s'arrêter et de célébrer l'engagement personnel et collectif de tous les Néo-Brunswickois envers la défense et la promotion des droits de la personne. En reconnaissant que les qualités qui les unissent sont beaucoup plus importantes que celles qui les divisent, les Néo-Brunswickois ont montré à maintes reprises leur profond engagement à respecter le principe de l'unité dans la diversité.

Cet anniversaire très spécial nous rappelle le rôle important et unique que la Commission remplit pour tous les Néo-Brunswickois. Nous avons de nombreuses raisons d'être fiers des projets que nous avons réalisés pour combattre la discrimination et promouvoir l'égalité, et nous nous tournons vers l'avenir avec confiance et détermination.

À l'aube du 21e siècle, la Commission des droits de la personne est très consciente de sa responsabilité et de son mandat de contribuer de manière positive et constructive à bâtir la province. La Commission s'engage fermement à promouvoir la dignité humaine, l'égalité, la justice, l'espoir et les possibilités tout en continuant à offrir ses services aux Néo-Brunswickois. De nouvelles idées, de nouvelles orientations et de nouvelles initiatives caractériseront notre contribution pour la défense et la promotion des droits de la personne à l'aube d'un nouveau siècle.

Au moment où nous entrons dans le nouveau millénaire, j'invite tous les Néo-Brunswickois de nos grandes villes, villes et villages partout dans la province à se joindre à la Commission des droits de la personne pour un nouveau partenariat et un effort renouvelé visant à promouvoir au 21e siècle une culture des droits de la personne qui accepte et célèbre notre diversité dans toutes ses formes et qui est fondée sur les principes universels de tolérance, d'acceptation, de justice, d'égalité et d'humanité.

En travaillant ensemble, nous éliminerons les murs de la discrimination et nous ouvrirons les portes à l'égalité. Cette réalisation deviendra un symbole tangible de notre engagement personnel et collectif pour un contrat social assurant le développement d'une société au coeur généreux et à l'esprit ouvert.

99/12/09

PERSONNE-RESSOURCE : Constantin Passaris, président de la Commission des droits de la personne, (506) 453-2301. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Commission des droits de la personne, voir notre site Web à : http://www.gnb.ca/hrc-cdp/f/index.htm .

99/12/09

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité